

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

AVERTISSEMENTS *AGRICOLES*

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Pomme de Terre

Bulletin Technique n°2 du 24 mars 2009 - 2 pages

Réglementation

Retraits effectifs

Dans le cadre de la réhomologation européenne des matières actives, un certain nombre de substances, utilisées entre autres sur pomme de terre, sont désormais interdites.

Depuis le 31/12/07
azinphos méthyl (GUSATHION XL)
Depuis le 22/06/08
phosalone
Depuis le 20/11/08
carbaryl
Depuis le 13/12/08
Carbofuran
Carbosulfan

Retraits 2009

Pour des raisons diverses et variées (retrait par la société, non fourniture des éléments nécessaires à la ré-homologation,....), un certain nombre de spécialités seront interdites dans le courant de 2009. Quelques exemples ci-dessous (source e-phy).

Herbicides

Utilisation jusqu'au 30/06/09
CALIN (linuron)
NORUNIL (linuron)
Utilisation jusqu'au 30/09/09
SENCORAL 35 (metribuzine)
Utilisation jusqu'au 31/10/09
AFALON PM (linuron)
IPIRON (linuron)
LINON 50 (linuron)
LINUFLO LIQUIDE (linuron)
LINUFLO 50 LIQUIDE (linuron)
Utilisation jusqu'au 31/12/09
DANKOR 70 WDG (metribuzine)

Nématicides

Utilisation jusqu'au 20/03/09
DD92 (1,3-dichloropropène)
DORLONE 2000 (1,3-dichloropropène)
TELONE 2005 (1,3-dichloropropène)
Utilisation jusqu'au 30/09/09
MOCAP 20 (Ethoprophos)

Insecticides

Utilisation jusqu'au 30/04/09
DECIS MICRO (deltaméthrine)
PEARL MICRO (deltaméthrine)
SPLIT MICRO (deltaméthrine)
RUITER GE (deltaméthrine)
BEST (deltaméthrine + pyrimicarbe)
STATUS (deltaméthrine + pyrimicarbe)

Fongicides

Utilisation jusqu'au 30/09/09
CASOAR (chlorothalonil + propamocarbe)

Nouvelles A.M.M.

Mildiou

Une nouvelle matière active arrive sur le marché (famille des Carboxylic Acide Amid, classe des mandelamides) : le mandipropamid. Cette substance est proposée soit en formulation solo, soit en association avec un contact.

REVUS (250 g/l mandipropamid)
- dose AMM : 0,6 l/ha
- 4 applications maximun
- DAR 21 jours

PERGADO MZ PEPITE (60% mancozèbe + 5% mandipropamid)
- dose AMM : 2 kg/ha
- 4 applications maximun
- DAR 21 jours

Ravageurs

L'insecticide SUPREME, à base d'acétamipride, déjà autorisé sur arbres fruitiers (contre des pucerons) et certaines cultures légumières (contre des pucerons et des aleurodes) a reçu une extension d'emploi sur la culture de pomme de terre pour l'usage **doryphore**, à la dose de 0,15 kg / ha, et pour l'usage **pucerons**, à la dose de 0,25 kg / ha.

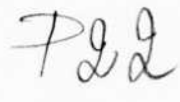
Il s'agit d'une nouvelle famille chimique pour cette culture.
Le nombre maximal d'applications par campagne est de 2, avec un intervalle de 20-30 jours. Le délai avant récolte est de 14 jours, et la ZNT de 5 m.

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Service Régional de l'Alimentation ILE DE FRANCE
18 avenue Carnot
94234 CACHAN
Tél : 01.41.24.18.00
Fax : 01.41.24.18.32

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : S. HOFFERER



Mildiou

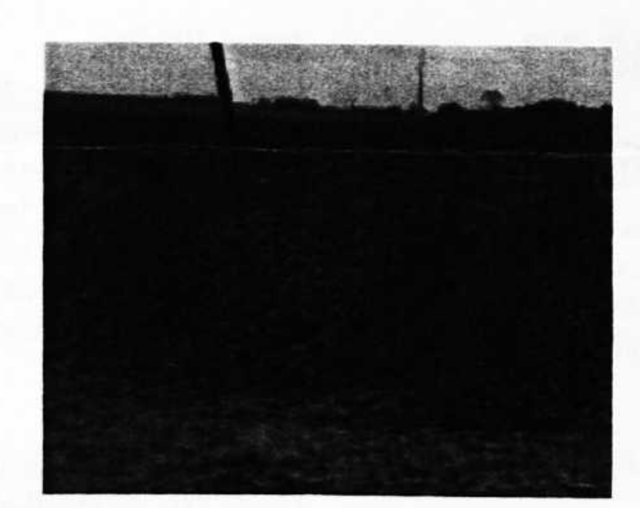
Gestion des tas de déchets

La principale cause de contamination de mildiou sur pomme de terre est l'inoculum primaire provenant en grande partie des tas de déchets. Il est donc indispensable de bien choisir le lieu de stockage de ces tas afin de limiter l'inoculum primaire.
Le lieu de stockage doit éviter le transport des « jus » vers les points d'eau (nappe ou eau de surface) et les nuisances (odeur et insectes) pour les habitations à proximité. Il est interdit d'implanter ces tas de déchets à proximité des périmètres de protection de captages d'eau.

Il existe deux possibilités pour détruire ces tas de déchets :

* Le bâchage (lorsqu'il y a principalement de la terre, écarts de triage), à l'aide d'une bâche noire de type ensilage correctement maintenue à terre. C'est la méthode la moins coûteuse, cependant certaines contraintes doivent être respectées du fait de l'écoulement des jus.
Ainsi, le tas de déchets devra : être éloigné de tout point d'eau, se situer à plus de 10 m de tout chemin ou de toute parcelle de pomme de terre, être entouré d'une butte de terre.

* Le chaulage, méthode conseillée en cas d'une quantité importante de pomme de terre entraînant ainsi un écoulement important de jus, puisque son effet est aussi bactéricide et asséchant. Elle consiste à réaliser un mélange le plus homogène possible à la dose de 10% du tonnage ou épandre successivement des couches de chaux vive et de déchets.



Nématodes

Une première variété résistante à un des nématodes à kystes de la pomme de terre, Globodera pallida, a été inscrite. Il s'agit d'Iledher.

Elle présente un intérêt dans les zones de primeurs, où ce ravageur est présent (Iles de Ré et de Noirmoutier, Saint Mâlo).